



Conférence internationale de Bamako sur la jeunesse et la désertification

Bamako, Mali, 4 – 6 septembre 2006

POUR UN AVENIR MEILLEUR : PERSPECTIVE MONDIALE SUR LES DEFIS ET LES OPPORTUNITES SE PRESENTANT AUX POPULATIONS JEUNES DES ZONES ARIDES

Ce document de fond a été rédigé par M. Katim S. Touray, consultant à Banjul (Gambie). Son contenu ne reflète pas nécessairement l'opinion du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

I. RESUME

1. Les questions de la jeunesse et de la désertification revêtent depuis longtemps une importance majeure en matière de développement. Depuis la première conférence internationale sur la désertification en 1977, d'importants efforts ont été accomplis à l'occasion de nombreux autres rassemblements pour lutter contre ce phénomène et accroître le rôle des jeunes dans ce combat. L'un des principaux résultats de ces efforts a été l'adoption en 1994 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD). Depuis cette date, le soutien de la communauté internationale à cet instrument n'a cessé de progresser : en juillet 2006, plus de 191 pays l'avaient ratifié.

2. Les avancées enregistrées dans la lutte contre la désertification depuis l'adoption de la CLD ont été importantes, mais les progrès irréguliers, ce qui a conduit l'Assemblée générale des Nations Unies à adopter lors de sa 58^e session la résolution 58/211 proclamant 2006 Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD). Ce faisant, l'Assemblée générale s'est déclarée profondément préoccupée par l'aggravation de la désertification, notamment en Afrique, et par ses répercussions sur la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

3. Les trois principaux objectifs de l'AIDD étaient de sensibiliser davantage les populations au fléau de la désertification et de protéger la biodiversité des déserts ainsi que les savoir-faire traditionnels des communautés touchées par ce phénomène. La célébration de cette année doit, entre autres, permettre de renforcer la mise en réseau des différentes parties prenantes et de promouvoir la dissémination d'informations sur la CLD.

4. La communauté internationale a proposé l'organisation de plusieurs rassemblements mondiaux afin d'évaluer le rôle des principales parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de la CLD. Parmi les activités planifiées à l'occasion de l'AIDD, des conférences et des symposiums seront consacrés aux liens existant entre les femmes, les organisations non gouvernementales, les phénomènes migratoires et la désertification. Leurs conclusions seront présentées à l'occasion d'un sommet qui rassemblera chefs d'Etat et de gouvernement en Algérie et qui coïncidera avec la fin de l'AIDD.

5. La conférence internationale sur les jeunes et la désertification qui se tiendra à Bamako, capitale du Mali, en septembre 2006, fait partie de cette série d'événements organisés dans le cadre de l'AIDD. Ce rassemblement doit permettre à ses participants d'explorer toutes les manières d'associer la jeunesse au combat contre la désertification et de se pencher sur les conséquences de ce phénomène sur cette population. Les participants sont également appelés à identifier de nouvelles mesures de lutte contre ce fléau et à aborder des questions particulièrement problématiques pour les jeunes comme la pauvreté, le chômage, l'éducation, la migration, la santé, les conflits et l'accès à la terre.

6. L'objectif de ce document de fond est double : il doit amorcer le débat autour de la jeunesse et de la désertification tout en plaidant la cause de ces derniers. En présentant une perspective mondiale sur les questions de la jeunesse et de la désertification, il donne un aperçu des défis se posant à cette population mais également des opportunités qui s'offrent à elle. Après une introduction consacrée à un état des lieux, ce document aborde les liens entre désertification et développement ainsi que les défis posés par ce fléau aux jeunes des zones arides. Il expose ensuite les opportunités existantes et présente quelques exemples de réussite locale. Enfin, la conclusion détaille une série de recommandations pour une plus grande participation de la jeunesse à la lutte contre la désertification.

7. La désertification se définit comme la dégradation des sols dans les zones arides (c'est-à-dire les terres se trouvant dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches). Elle entraîne la disparition de la productivité biologique et/ou économique et de la complexité des terres cultivées, des pâturages et des surfaces boisées. La désertification est un phénomène mondial affectant les régions arides qui, selon les estimations, occupent 40 % de la surface émergée du globe et où vivent plus de 2 milliards de personnes.

8. Les jeunes représentent une proportion considérable de la population de notre planète, tant en termes de chiffres que de contextes socio-économiques. Même si les prévisions affirment que leur part dans la population mondiale passera de 18 % en l'an 2000 à 15 % d'ici 2025, ils continueront de représenter plus de 1,2 milliard d'individus en 2015. C'est la raison pour laquelle les questions de la désertification et de la jeunesse sont importantes, qu'elles soient considérées individuellement ou ensemble.

9. La jeunesse des régions arides est confrontée à de nombreux défis comme la pauvreté ou l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à la terre. Souvent, ces problèmes engendrent conflits et migrations ou sont exacerbés par ces phénomènes. La pauvreté est un facteur important qui façonne la vie des jeunes dans les zones arides : de fait, sa prévalence y est si marquée qu'elle permet d'établir une relation de cause à effet entre zones arides et pauvreté. Ainsi, dans les pays du Sahel africain, la pauvreté est plus élevée dans les régions arides que dans les zones humides. De plus, les efforts de réduction de la pauvreté, nécessaires pour atteindre les seuils fixés par les OMD, ont été particulièrement irréguliers dans les pays où une importante proportion de la population vit dans des régions arides. En Afrique sub-saharienne par exemple, le taux de pauvreté a augmenté entre 1990 et 2001, malgré d'importants efforts pour endiguer ce fléau.

10. Parmi les autres défis se présentant aux jeunes des zones arides, il convient de mentionner la difficulté à trouver un emploi, à accéder à une éducation, à des services de santé de qualité et à la terre. Depuis 1993, le taux de chômage des jeunes au niveau mondial n'a cessé d'augmenter pour atteindre le record de 88 millions en 2003. Les jeunes des zones arides, qui souffrent déjà de nombreux désavantages, sont particulièrement vulnérables au chômage. De même, le fléau de la pandémie du VIH/SIDA constitue pour eux un danger particulièrement menaçant. En effet, la moitié des nouveaux cas de VIH sont détectés au sein de cette population et un quart des individus vivant avec le virus a moins de 25 ans. D'autres problèmes de santé comme le tabagisme et l'abus de drogues sont également lourds de menaces pour la jeunesse des zones arides.

11. Il n'est donc pas surprenant de voir de nombreux jeunes de ces régions choisir d'émigrer, soit au sein de leur propre pays, soit à l'étranger. Selon les estimations, 26 millions de jeunes quittent chaque année leur terre, soit 15 % de la population mondiale des migrants. Les conséquences d'un tel phénomène sont considérables et peuvent être positives aussi bien que négatives. Les migrants représentent de nos jours une importante source de devises étrangères, leurs envois de fonds ayant atteint 167 milliards de dollars US en 2005, un chiffre qui dépasse de loin toutes les sommes consacrées à l'aide internationale.

12. En dépit des nombreux défis auxquels sont confrontés les jeunes des zones arides, il existe également des opportunités qui leur permettent d'améliorer leur sort et de jouer un rôle plus important dans les efforts de développement. Comme le montrent les réussites dépeintes dans ce document, l'expérience de certains jeunes des régions arides est loin des scénarios apocalyptiques parfois décrits. Souvent, les succès les plus réconfortants se trouvent dans les endroits les plus désolés et sont le fait de personnes comptant parmi les plus désavantagées de la planète. Ainsi, en Inde, un projet participatif de gestion de bassins versants a permis de stopper le déclin imminent de toute une communauté, mais également d'augmenter ses revenus et de régénérer l'environnement. Les projets à destination de la jeunesse du Cap-Vert, du Lesotho et de Gambie ont prouvé les avantages de l'emploi des jeunes et des programmes de génération de revenus incluant un volet de conservation environnementale.

13. A la lumière des défis qui se présentent aux jeunes des zones arides, les faits nous montrent que tout espoir n'est pas perdu et que des progrès sont réalisés. Le document se termine par une série de recommandations pour une plus grande participation des jeunes dans la lutte contre la désertification : nécessité d'accroître la mobilisation des ressources, de sensibiliser les populations, de nouer et de renforcer des partenariats et de mettre sur pied des environnements politiques habilitants permettant une plus grande participation des jeunes dans la lutte contre la désertification. Nous espérons que ce document de fond fournira une base solide au dialogue pour la conférence de Bamako et encouragera le lancement de mesures positives destinées à améliorer les conditions de vie des jeunes des zones arides, aujourd'hui aussi bien que demain. Les jeunes méritent toute notre attention : ils sont notre passeport pour un avenir meilleur.

II. ETAT DES LIEUX

14. « Face au défi mondial de la désertification, il est urgent d'investir davantage dans la jeunesse, qui est au cœur des défis actuels et porte notre espoir d'un avenir meilleur ». Tels sont les mots de M. Hristo Stoitchkov, star internationale du football et porte-parole honoraire de l'Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD). Les jeunes jouent un rôle central dans la lutte contre la désertification : ils sont une composante essentielle du succès des efforts actuels et l'avenir, de plus, leur appartient.

15. La désertification se définit comme la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches. Elle entraîne une diminution ou une disparition de la productivité biologique et/ou économique et de la complexité des terres cultivées, des pâturages et des surfaces boisées (CLD, 2005a). La désertification est principalement causée par les variations climatiques et les activités nuisibles à l'environnement comme l'agriculture excessive, le surpâturage et de mauvaises pratiques d'irrigation. Ce fléau affecte directement plus de 250 millions de personnes au niveau mondial et menace près d'un milliard d'individus (CLD, 2005a). Une grande partie des populations touchées par la désertification est démunie et marginalisée et vit dans les pays pauvres en développement.

16. Les jeunes représentent une proportion importante des populations vivant dans les zones arides et touchées par la désertification. Selon le Rapport mondial de la jeunesse (UNDESA – Département des affaires économiques et sociales, 2005), le terme « jeune » fait référence aux individus âgés de 15 à 24 ans. Ils représentent une large proportion de la population mondiale (UNDESA, 2005). Toutefois, il convient de noter que cette définition peut varier d'une région à une autre. Même si les prévisions affirment que leur part dans la population mondiale passera de 18 % en l'an 2000 à 15 % d'ici 2025, ils continueront de représenter plus de 1,2 milliard d'individus en 2015.

17. Les questions de la jeunesse et de la désertification sont depuis longtemps liées à l'importante priorité qu'est le développement. C'est la raison pour laquelle la désertification a été l'une des principales priorités abordées par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992. Ce rassemblement a entre autres débouché sur l'adoption d'Action 21, un programme qui encourageait la formulation d'une approche novatrice et intégrée au problème de la désertification et soulignait la nécessité de promouvoir le développement durable des communautés. Action 21 recommandait également à l'Assemblée générale des Nations Unies d'établir un Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention pour lutter contre la désertification, en particulier sur le continent africain. Le texte a été adopté en 1994 et 191 Parties l'avaient ratifié en juillet 2006. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

(CLD) a été négociée et adoptée en reconnaissance du fait que la désertification et la sécheresse ont des effets dévastateurs (comme la pauvreté, les migrations forcées, les conflits et la variabilité climatique) sur le développement durable.

18. Depuis l'adoption de la CLD, d'importantes avancées ont été enregistrées dans la lutte contre la désertification et l'atténuation de ses effets. Toutefois, les progrès effectués ont été irréguliers. C'est la raison pour laquelle la 22^e session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Forum ministériel mondial sur l'environnement a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à instaurer une année internationale des déserts et de la désertification (Nations Unies, 2005). A l'occasion de sa 58^e session, celle-ci a adopté une résolution proclamant 2006 Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD). Ce faisant, l'Assemblée générale s'est déclarée profondément préoccupée par l'aggravation de la désertification, en particulier en Afrique, et par ses répercussions d'une portée considérable sur la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

19. L'AIDD a pour mission de sensibiliser davantage les populations au fléau de la désertification et de protéger la biodiversité des déserts ainsi que les savoir-faire traditionnels des communautés touchées par ce phénomène (Nations Unies, 2005). La célébration de cette année doit, entre autres, permettre de renforcer la mise en réseau des différentes parties prenantes et de promouvoir la dissémination d'informations sur la CLD.

20. La communauté internationale a proposé l'organisation de plusieurs rassemblements mondiaux afin d'évaluer le rôle des principales parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de la CLD (CLD, 2006b). Parmi les activités planifiées à l'occasion de l'AIDD, une conférence sera consacrée aux femmes et à la lutte contre la désertification (CLD, 2006a) et des symposiums et séminaires organisés. Des rassemblements internationaux consacrés aux liens entre les organisations de la société civile, les jeunes et la désertification sont également prévus. Les conclusions de ces consultations seront présentées à l'occasion d'un sommet rassemblant chefs d'Etat et de gouvernement en Algérie qui coïncidera avec la fin de l'AIDD.

21. La conférence internationale sur les jeunes et la désertification qui se tiendra à Bamako, capitale du Mali, doit permettre à ses participants d'explorer toutes les manières d'associer la jeunesse au combat contre la désertification et de se pencher sur les conséquences de ce phénomène sur cette population (CLD, 2006b). Les participants sont également appelés à identifier de nouvelles mesures de lutte contre ce fléau et à aborder des questions particulièrement problématiques pour les jeunes comme la pauvreté, le chômage, l'éducation, la migration, la santé, les conflits et l'accès à la terre.

22. L'objectif de ce document de fond est double : il doit amorcer le débat autour de la jeunesse et de la désertification tout en plaidant la cause de ces derniers. En présentant une perspective mondiale sur les questions de la jeunesse et de la désertification, il donne un aperçu des défis se présentant à cette population mais également des opportunités qui s'offrent à elle. Certains aspects de la désertification sont étroitement liés aux questions de droits et de genre. Ce phénomène affecte en effet les femmes d'une façon particulière. Toutefois, ces questions ont déjà été traitées dans divers forums (comme la Conférence de Beijing sur les femmes et la désertification) et ne seront donc pas abordées en détail dans ce document.

23. Après une introduction consacrée aux questions de la désertification et du développement, le document établit un état des lieux des défis posés par ce fléau aux jeunes des zones arides. Même si ces derniers doivent affronter de nombreux obstacles, ce document se concentre sur les problèmes les concernant mentionnés ci-dessus comme la pauvreté, le chômage et l'accès à l'éducation. Les deux dernières parties du document détaillent les opportunités et les réussites de certains jeunes de ces régions et font, en guise de conclusion, quelques recommandations pour promouvoir le développement de la jeunesse des zones arides.

III. DESERTIFICATION ET DEVELOPPEMENT

24. La désertification est un phénomène principalement observé dans les zones arides, mais qui touche l'ensemble des continents. Les causes de la désertification sont multiples et varient en fonction du lieu et de l'époque considérés. Elles comprennent des facteurs sociaux, économiques et

politiques, mais également la mondialisation, le changement climatique et l'utilisation des sols (CLD, 2005a). Selon les estimations, les régions arides occupent 40 % de la surface émergée du globe et plus de deux milliards d'individus y vivent. Ces zones sont réparties de façon inégale sur notre planète (MEF, 2001 ; WRI, 2005a).

25. En général, les conséquences de la désertification sont négatives. Ce phénomène entraîne par exemple une baisse de la productivité des sols qui résistent moins bien à la variabilité climatique, met en danger la végétation et fait baisser la production alimentaire (CLD, 2005a). La désertification peut également affecter des régions autres que celles directement touchées en causant par exemple des inondations, en réduisant la qualité de l'eau ou en bloquant les réservoirs.

26. La désertification touche également les populations et les jeunes en particulier. Parfois, elle entraîne des famines ou y contribue, surtout dans les régions où la sécheresse et la dégradation des sols ont conduit à des crises et des conflits. La désertification réduit également la production agricole, exacerbe la pauvreté chronique, entraîne un sous-emploi des ressources humaines et ralentit le développement économique, provoquant dans son sillage instabilité et dérives migratoires de populations à la recherche d'un emploi et de meilleures conditions de vie. Les migrations qui en résultent privent les communautés locales des ressources humaines dont elles ont besoin pour produire leur nourriture et développer leur économie, accentuant ainsi l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le sous-développement de ces régions. La désertification est une menace pour toutes les nations, qu'elles soient riches ou pauvres. En effet, l'instabilité, les conflits, les maladies et la plus grande pauvreté qu'entraîne ce phénomène menacent le développement social et économique de l'ensemble de la planète ainsi que la paix et la sécurité au niveau mondial.

27. La désertification est certes un phénomène environnemental et physique, mais elle a également une forte composante humaine. La mise en œuvre de la CLD est donc particulièrement importante. Les Programmes d'action nationaux (PAN) sont au cœur de ce processus de lutte contre la désertification. Les PAN ont pour objectif de traiter les racines de ce fléau et de la sécheresse et d'identifier des mesures permettant de prévenir, de mitiger ou de renverser ces deux phénomènes. De plus, les PAN sont complétés par des programmes d'actions sous-régionaux et régionaux, en particulier dans les zones où des ressources transfrontalières sont concernées.

28. La Convention souligne avec force la nécessité d'adopter une approche par le bas (« *bottom-up* ») qui met les communautés locales sur un pied d'égalité avec les autres acteurs du développement. Cette perspective encourage une forte participation au niveau local dans la prise de décisions et dans la formulation des programmes d'action. Dans ce contexte, le rôle des jeunes dans la lutte contre la désertification est capital.

IV. LES JEUNES ET LES DEFIS MONDIAUX DE LA DESERTIFICATION

29. Plusieurs rassemblements internationaux d'envergure comme la conférence de Beijing et le Sommet mondial sur le développement durable ont mis l'accent sur l'importance d'associer les jeunes aux efforts de développement et de lutte contre la désertification. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1995 pour fournir un cadre politique et des lignes d'orientation pratiques permettant d'améliorer le bien-être de cette population (Nations Unies, 1995). L'Assemblée générale a également appelé de ses vœux la mise en place de mesures encourageant les jeunes à saisir l'occasion de s'investir davantage dans le bénévolat. Le Secrétaire général des Nations Unies a souligné que le volontariat des jeunes et l'efficacité des actions entreprises seront deux composantes essentielles pour atteindre les OMD (UNDESA, 2005 ; Nations Unies, 2000).

30. Les jeunes ont également été au premier plan des mesures de promotion de l'environnement et du développement. Action 21 et la CLD soulignent tous deux l'importance d'associer les organisations de base ainsi que les communautés en général et les jeunes en particulier aux efforts de lutte contre la désertification. Ainsi, le chapitre 25 d'Action 21 souligne que les jeunes doivent participer activement à toutes les décisions qui les concernent puisqu'elles touchent à leur vie actuelle et à leur avenir. De plus, cette population a une vraie contribution intellectuelle à apporter et une forte capacité de mobilisation. La jeunesse apporte un point de vue original sur la question de la lutte contre la désertification.

31. L'article 5 de la CLD stipule que les pays doivent sensibiliser les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, et faciliter leur participation aux efforts de lutte contre la désertification. Cette démarche doit être entreprise en collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) afin de renforcer davantage l'action menée pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse (CLD, 2006b).

A. La désertification, les jeunes et la pauvreté

32. De grands progrès ont été réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes au niveau mondial, mais les avancées en matière d'éradication de la pauvreté restent limitées. Ainsi, en 2002, 18 % de la jeunesse mondiale, soit 209 millions de personnes, vivaient avec moins de 1 dollar US par jour et 515 millions avec moins de 2 dollars (UNDESA, 2005). L'Asie du Sud est la région du monde qui compte le pourcentage mondial le plus élevé de jeunes vivant dans la misère (40 %), suivie de l'Afrique sub-saharienne (29 %).

33. Ces dernières années, la réduction de la pauvreté est devenue un paradigme important du développement. C'est la raison pour laquelle de nombreux gouvernements, ONG, organismes bailleurs de fonds et organisations internationales de développement comme la Banque mondiale ont inscrit cet objectif sur leur liste de priorités.

34. Il semble exister un lien fort entre pauvreté et désertification. Ce dernier phénomène accroît la pauvreté, réduit la productivité des terres, la sécurité alimentaire et les perspectives de santé et menace le développement économique. La désertification rend la pauvreté endémique et perpétue la mauvaise gestion des ressources naturelles dans les pays en développement. Il en résulte que la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles constituent des outils essentiels d'une stratégie d'éradication de la pauvreté et de promotion du développement économique.

35. De plus, la pauvreté est une des principales causes de la désertification et de la raréfaction des ressources menaçant les pays en développement. Une pauvreté persistante contribue à l'accélération de la désertification et à la dégradation des ressources naturelles. Dans les pays en développement et en particulier en Afrique, la pauvreté est souvent le facteur principal forçant les populations rurales à mal gérer les ressources naturelles qui sont leur unique instrument de survie, ce qui accentue la désertification. L'éradication de la pauvreté n'est donc pas uniquement un impératif moral : c'est également une condition essentielle à la durabilité environnementale, à une lutte efficace contre la désertification et à la promotion du développement économique. La pauvreté affecte la possibilité pour les individus touchés par ce fléau d'avoir accès à une éducation et à des soins de santé, ce qui réduit leur espérance de vie.

36. Selon le Rapport sur le développement humain de 1997 (WRI, 2005a), la pauvreté est davantage marquée dans les zones arides. Pour être précis, dans les 10 pays du Sahel africain, ceux qui se trouvent dans la région humide ont un indice de pauvreté humaine de 25 %, contre 61 % pour les pays situés en zone sèche. L'indice de pauvreté humaine n'évalue pas uniquement la pauvreté en fonction des revenus, mais utilise également d'autres indicateurs mesurant les dimensions fondamentales de la privation : espérance de vie courte, absence d'une éducation de base et manque d'accès aux ressources publiques et privées.

37. D'importants progrès ont été accomplis pour atténuer la pauvreté en Chine et en Inde. Entre 1990 et 2001, le taux de pauvreté y est tombé de 33 % à 17 %. En Inde, sur la même période, cet indicateur a chuté de 42 % à 35 %. Cependant, le nombre de démunis reste essentiellement inchangé dans le sous-continent en raison du fort taux de croissance de la population indienne (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005b). Ces chiffres sont particulièrement importants pour la jeunesse des zones arides. En effet, l'Inde et la Chine ont le nombre le plus élevé de jeunes vivant avec moins de un dollar US par jour (68 millions et 33 millions respectivement – UNDESA, 2005).

38. La situation en Afrique sub-saharienne est à l'opposé de toutes les avancées enregistrées en Asie. Au fur et à mesure que la désertification fait sentir ses effets, de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne éprouvent une difficulté grandissante à remplir les objectifs de développement du millénaire en matière de pauvreté (ODM). En effet, alors que la désertification s'étend et que la production agricole ainsi que les performances économiques déclinent, la pauvreté ne cesse de

croître dans cette région du monde. Le nombre de personnes vivant avec moins de un dollar US par jour est passé de 227 millions en 1990 à 313 millions en 2001, ce qui représente une hausse du taux de pauvreté de 45 à 46 % (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005b). Etant donné que 41 % de la population du continent africain vit dans les zones arides et que quatre des dix pays ayant le nombre le plus important de jeunes vivant dans une pauvreté extrême sont des pays africains, il ne fait aucun doute que cet accroissement de la pauvreté aura des conséquences néfastes sur les jeunes de la région, et ce tant que les effets de la désertification continueront à se faire sentir (UNDESA, 2005 ; WRI, 2005a).

39. La situation est plus encourageante au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, deux régions où le taux de pauvreté ne dépasse jamais la barre des 2 %, en dépit du léger accroissement de population de six à sept millions d'individus enregistré entre 1990 et 2001 (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005b). L'Amérique latine et les Caraïbes affichent également des taux de pauvreté assez constants. A l'inverse, les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale ont connu une importante augmentation de la pauvreté sur cette même période. Ces statistiques auront certainement un impact considérable sur la jeunesse des zones arides étant donné que ces dernières sont considérables dans ces régions du monde.

40. Les chiffres mentionnés ci-dessus indiquent une pauvreté persistante et très répandue dans les régions arides. Les conséquences de ce fléau sur les jeunes y vivant sont importantes et nombreuses ; elles touchent tant leurs revenus personnels que leur bien-être humain. Tout d'abord, le produit national brut par habitant (PNB) des pays en développement, - qui abritent plus de 90 % des populations vivant dans les régions arides, - ne s'élève qu'à un dixième du PNB des pays de l'OCDE - Organisation pour la coopération et le développement économique (MEF, 2001). De plus, les effets de la pauvreté sur les jeunes de ces régions ne se limitent pas à ce chiffre : ce fléau restreint leur accès à de l'eau propre et à un système sanitaire adéquat, ce qui prédispose ces populations aux maladies. La pauvreté extrême rend également de nombreux jeunes vulnérables à l'exploitation (sur le plan sexuel ou sur le marché de l'emploi). On estime ainsi que 59 millions de jeunes entre 15 et 17 ans travaillent dans des secteurs dangereux (YEN, 2006).

41. Les jeunes sont également les victimes d'autres problèmes plus généraux qui affectent les populations des zones arides : marginalisation politique, absence d'éducation, manque de prestations de santé, pénurie de services et d'infrastructures. Enfin, pour aggraver encore la situation, les régions arides ont enregistré le plus important taux de croissance de la population dans les années 1990 (18,5 %), un chiffre qui accentue la pression exercée sur les maigres ressources existantes (MEF, 2001).

42. La pauvreté affecte non seulement la vie des personnes touchées, mais également leur communauté. Elle a de plus un impact sur le développement national et les relations internationales. Les effets combinés de la désertification et de la pauvreté ainsi que le fossé grandissant entre les populations riches et celles vivant dans une misère désespérante sont les deux menaces les plus importantes pour le développement durable et la stabilité de notre planète.

B. La désertification et le chômage des jeunes

43. La pauvreté est à la fois la cause et la conséquence de la stagnation économique. Souvent, elle a des effets négatifs sur le marché de l'emploi et peut empêcher d'accéder à une éducation adaptée, réduisant ainsi parfois à néant les perspectives de trouver un travail qualifié. Le chômage des jeunes représente une source d'inquiétude grandissante pour les hommes politiques et la communauté du développement, non seulement à cause de l'accroissement de cette population, qu'elle soit touchée ou non par le chômage, mais également en raison de la peur que celui-ci n'entraîne des manifestations et des violences, comme l'a récemment souligné le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA, 2005). En effet, nombre de conflits dans cette région du continent ont été alimentés par le chômage des jeunes et la pauvreté qui lui est liée. La création d'emplois et la réduction de la pauvreté sont donc des éléments importants d'une stratégie de pacification de l'Afrique de l'Ouest.

44. Au niveau international, le chômage des jeunes n'a cessé d'augmenter depuis 1993 pour atteindre le chiffre record de 88 millions en 2003, et ce malgré les progrès effectués dans le domaine de l'éducation (BIT, 2004 ; UNDESA, 2005). De plus, les jeunes au chômage constituent une partie disproportionnée du total des sans-emploi : ils représentent 18 % de la population mondiale, mais 40

% des chômeurs (BIT, 2004 ; UNDESA, 2004) et 25 % de la population en âge de travailler (BIT, 2004).

45. Les jeunes vivant dans les pays en développement sont les plus désavantagés pour trouver du travail. Même s'ils représentent une partie plus importante de la main d'œuvre que leurs homologues dans les pays industrialisés (21,8 % contre 14 % en 2003), les jeunes des pays en développement ont une plus grande probabilité d'être sans emploi.

46. Bien entendu, le chômage des jeunes diverge en fonction des régions. En 2003, le record de jeunes sans travail a été enregistré en Asie du Sud (près de 17 millions), alors que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont affiché le plus petit nombre de jeunes au chômage (8,2 millions) (BIT, 2004). Cependant, entre 1993 et 2002, c'est l'Asie du Sud-est qui a affiché la plus forte hausse du chômage des jeunes, alors que l'Asie du Sud de son côté enregistrerait la plus faible hausse. L'Afrique subsaharienne a connu des taux de croissance de ce phénomène bien moins importants que ceux enregistrés par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

47. Le taux de chômage des jeunes connaît donc des variations régionales. Ainsi, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré une hausse du chômage chez les jeunes entre 1993 et 2003, tandis que l'Afrique subsaharienne et du Nord ainsi que le Moyen-Orient affichaient de légères baisses (BIT, 2004). Les tendances observées en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes sont donc très similaires aux phénomènes mondiaux, le taux de chômage des jeunes ayant globalement progressé de 11,7 % en 1993 à 14,4 % en 2003.

48. Il est évident que la désertification contribue de façon importante à alimenter le chômage des jeunes dans la plupart des pays en développement. Toutefois, il existe des facteurs multiples et complexes qui ont des conséquences négatives sur la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Les économies de nombreux pays en développement ainsi que les revenus de la majorité de leur population dépendent de l'agriculture. Par conséquent, les terres sont exploitées de façon intensive, entraînant une dégradation des sols, une avancée de la désertification et un déclin de la production agricole. Ce dernier phénomène, qui affecte les pays touchés par la désertification, a eu tendance à affaiblir leur développement économique et donc à ralentir la création d'emplois, en particulier à destination des jeunes.

49. Les effets du chômage sur la jeunesse dans les régions arides sont graves et se font sentir au niveau des individus aussi bien que des sociétés. Le chômage empêche les jeunes de jouir de tous les bénéfices liés à un emploi : source de revenus, dignité et respect de soi (BIT, 2002). Un chômage de longue durée peut entraîner une exclusion de la société et une paupérisation des individus. Il est donc facile de voir comment le chômage des jeunes renforce la pauvreté extrême qui sévit déjà dans nombre de régions arides et prédispose celles-ci aux conflits et aux soulèvements sociaux (UNOWA, 2005).

50. Seule une stratégie multidimensionnelle permettra d'encourager le développement économique et la création d'emplois tout en endiguant la désertification et la pauvreté. Des mesures directes doivent être prises pour accroître le bien-être et la stabilité politique des populations vivant dans une misère extrême et renforcer leur accès à des sources de nourriture, des perspectives d'éducation, etc. De telles actions leur donneront les forces nécessaires pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et leur permettront de participer pleinement aux processus de développement. L'éradication de la pauvreté est donc une priorité doublement importante : tout d'abord à cause de la gravité même du phénomène mais également en raison des effets qu'il a sur d'autres préoccupations comme l'éducation, la santé et le chômage.

51. Parallèlement, des efforts croissants doivent être consacrés à la lutte contre la désertification et à la promotion d'un développement général agricole et rural qui créera des opportunités d'emploi pour les populations touchées et permettra d'éradiquer durablement la pauvreté. En outre, des mesures stratégiques sont nécessaires tant au niveau national qu'international pour lutter contre les causes sous-jacentes permettant au chômage de se développer. Parmi ces efforts, il faut mentionner l'éradication de la pauvreté et la promotion de l'agriculture qui créeront des emplois dans les régions rurales et généreront les matières premières nécessaires aux industries de transformation basées sur l'agriculture. Toutefois, ces modifications apportées à l'agriculture doivent s'accompagner de changements au sein de la société qui donnent davantage de pouvoir aux populations pauvres sur les facteurs sociaux qui façonnent et trop souvent limitent l'horizon de leurs opportunités, y compris en ce qui concerne leurs options et biens agricoles. Ces éléments stratégiques sont essentiels si l'on veut

garantir un développement rapide, durable et quantifiable de l'économie, des créations d'emplois et une réduction de la pauvreté.

C. La désertification et la migration des jeunes

52. Les mouvements migratoires ont toujours fait partie intégrante de la vie des hommes. Ils ont été utiles aux individus, aux familles et aux pays tout en représentant une source de tensions pour les relations internationales, en particulier ces dernières années. Les migrations sont, bien entendu, exacerbées par la désertification.

53. Lorsque des populations vivent dans la misère, elles n'ont guère d'autre choix que de surexploiter leurs terres. Cette forme d'agriculture aggrave la désertification qui, combinée à la sécheresse, finit par rendre les sols impropres à la culture, forçant ainsi les populations à quitter leurs villages à la recherche de meilleures conditions de vie. D'autres facteurs comme la mondialisation, les progrès des TCI et les conflits affectent tout aussi lourdement la migration des jeunes. Ainsi, la mondialisation a profondément changé le marché de l'emploi. Victimes de la désertification qui entraîne pauvreté et chômage, les jeunes sont fréquemment les plus vulnérables à ces changements.

54. La désertification est l'un des principaux facteurs poussant la jeunesse, les agriculteurs de subsistance et les pasteurs à s'entasser dans les bidonvilles des grands centres urbains à la recherche de meilleures conditions de vie. Elle met en danger la sécurité humaine en réduisant l'accès et la qualité des ressources naturelles nécessaires à la survie des populations. Celles-ci choisissent donc de migrer, devenant ainsi plus vulnérables aux maladies, à l'exploitation et au crime.

55. L'exode rural exacerbe les problèmes urbains déjà graves que connaissent de nombreux pays en développement touchés par la désertification. Il retarde également les efforts destinés à réhabiliter et à développer les économies rurales des régions arides en diminuant la main d'œuvre locale et en accentuant la négligence envers les terres. L'établissement du lien entre migration et désertification par la communauté internationale a été une étape importante dans la reconnaissance de la désertification comme problème d'envergure mondiale, au même titre que le changement climatique ou la perte de biodiversité. Les relations existant entre désertification et migrations humaines ont plusieurs dimensions. Normalement, les causes de ces phénomènes sont multiples et agissent les unes sur les autres sur plusieurs échelles temporelles et spatiales. Les réactions des hommes sont tout aussi complexes et reflètent un ensemble de décisions individuelles et collectives prises par les migrants et les décideurs des régions et pays par lesquels les populations transitent et dans lesquels elles finissent par s'installer.

56. Les populations au plus bas de l'échelle socio-économique, comme les jeunes et les femmes, sont les plus exposées aux différents risques, qu'il s'agisse d'un pays développé ou en développement. Dans les régions en développement, les plus démunis sont souvent forcés de vivre sur des terres marginales en bordure des zones urbanisées ou dans les régions côtières, toutes deux soumises au risque de la désertification.

57. On pense habituellement que la majorité des migrations concerne des populations se déplaçant des pays en développement vers les pays industrialisés. Ce phénomène serait largement le résultat d'une attractivité économique perçue comme telle et d'une « qualité de vie » dans l'ensemble meilleure au sein du monde industrialisé. Cependant, la plupart des personnes voulant émigrer y sont poussées par des circonstances qui sévissent dans leur propre pays. La désertification, la guerre, la pauvreté et les persécutions poussent les populations à devenir des réfugiés, des demandeurs d'asile et des travailleurs migrants. Les migrations peuvent également tenir à ce que la disponibilité de ressources de base comme l'eau ou la nourriture tombe sous un seuil critique dans une région donnée.

58. Les phénomènes migratoires affectent de différentes façons le développement, ce qui concerne aussi bien les pays d'origine que de destination. Les pays d'origine des migrants bénéficient par exemple des envois de fonds de ces derniers, ce qui entraîne une baisse de la pauvreté et une hausse des investissements, en particulier en provenance des individus revenant au pays. Parallèlement, ils pâtissent également de la perte en capital humain liée aux phénomènes migratoires (Nations Unies, 2006). Les pays de destination peuvent également tirer profit des migrations qui dynamisent leurs centres urbains et augmentent la diversité. De plus, les migrants apportent souvent avec eux un certain renouvellement économique. En effet, ils nouent et renforcent des liens

commerciaux, élargissent la main d'œuvre disponible ainsi que le nombre de consommateurs et contribuent au dynamisme du pays par leurs compétences. D'un autre côté, les migrations ont parfois des conséquences négatives, entraînant des problèmes d'intégration et une hausse du chômage affectant les populations locales.

59. Le simple volume des envois de fonds des travailleurs migrants vers les pays en développement est sans doute l'indicateur le plus révélateur des effets de la migration sur le développement. Pour la seule année 2005, ces sommes ont atteint 167 milliards de dollars US, dépassant ainsi en volume toutes les formes d'aide internationale combinées (Nations Unies, 2006). Cependant, il faut rappeler que certains migrants ne se déplacent pas d'un pays en développement vers un pays industrialisé. En effet, les mouvements d'un pays en développement vers un autre (migration dite « Sud – Sud ») représentent aujourd'hui environ un tiers des quelque 200 millions de migrants (Nations Unies, 2006).

60. Même si la plupart des données disponibles concernant les migrations ne sont pas ventilées en fonction de l'âge, il est estimé que 26 millions de migrants sont des jeunes : ils constituent 15 % de la population migrante mondiale (CLD, 2006b). La jeunesse représente donc une part importante des flux migratoires, en termes de chiffres aussi bien que d'effets dans les pays d'origine et de destination. Cette constatation est renforcée par les milliers de jeunes qui, chaque jour, viennent grossir les rangs des migrants illégaux. Ces flux donnent naissance à une industrie parallèle qui est celle de la traite des êtres humains dans laquelle trafiquants et autres intermédiaires abusent d'une grande partie de cette population et en particulier des femmes.

61. Pour la jeunesse des régions arides, émigrer offre une série de défis et d'opportunités. De nombreux jeunes de ces régions font face au choix difficile de rester dans leur environnement rural ou de le quitter pour la ville ou d'autres pays plus industrialisés à la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure. Ce phénomène entraîne souvent un vide dans les sociétés de départ où les femmes, les jeunes et les personnes âgées restent derrière. Dans les cas les plus extrêmes, c'est la survie même de ces communautés qui est menacée.

62. A la lumière de ces défis, un certain nombre d'initiatives et d'efforts ont été lancés pour gérer les problèmes liés aux migrations, en particulier pour la jeunesse des régions arides. Il est aujourd'hui reconnu que les migrations internationales ne peuvent faire l'objet d'un traitement unilatéral, d'où les appels lancés à une plus grande coopération entre les différentes parties prenantes. Cette constatation a poussé les Nations Unies à organiser un dialogue à haut niveau sur cette question (Nations Unies, 2006). En outre, un symposium international sur la désertification et les migrations aura lieu à la fin de l'année 2006 afin de commémorer l'AIDD et le 12^e anniversaire d'un autre colloque qui s'est tenu sur le même sujet.

D. La santé

63. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations Unies définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (UNDESA, 2005). La santé des jeunes doit donc faire l'objet d'une approche holistique qui dépasse le simple domaine sanitaire. Elle doit inclure la participation active de l'ensemble des acteurs sociaux et pas uniquement celle des jeunes (UNDESA, 2004).

64. La question de la santé des jeunes est primordiale. En effet, plus de 3 milliards d'individus (soit près de la moitié de la population mondiale) ont moins de 25 ans. De plus, 5 % de ces jeunes vivent dans des pays en développement, dont un grand nombre dans la pauvreté.

65. Malheureusement, la désertification est une menace quotidienne dans nos sociétés contemporaines où la lutte pour le développement et les efforts faits pour accroître la production alimentaire doivent prendre en compte d'importants changements démographiques et une forte croissance des populations. La détérioration des écosystèmes productifs ne fait aucun doute et représente une grave menace pour la sécurité alimentaire, la santé humaine et le progrès économique. Dans des écosystèmes exceptionnellement fragiles, comme ceux se trouvant à la bordure des déserts, le déclin de la productivité biologique dû à la dégradation des ressources végétales, animales, terrestres et hydriques peut facilement devenir irréversible. La capacité de ces environnements à soutenir la santé humaine est réduite de façon permanente en même temps que leur productivité alimentaire, ce qui entraîne des pénuries chroniques.

66. De nombreux pays touchés par la désertification vivent dans un état de constante menace sanitaire : leur population subit pénuries alimentaires et famines pouvant entraîner la mort. Même en l'absence de famines et d'inanition, la malnutrition touche largement ces populations et a des conséquences graves sur leur santé et leur productivité, en particulier celles des jeunes. L'amélioration de la santé des populations des régions arides dépend en grande partie du renforcement de la productivité agricole et de la dynamisation du développement économique.

67. En raison de la pauvreté endémique dans laquelle ils vivent et des différences de genre qu'ils subissent, les jeunes deviennent facilement les victimes d'une série de graves risques sanitaires comme le tabagisme, les problèmes en matière de sexualité et de reproduction, le VIH/SIDA et l'abus de drogues (UNDESA, 2005).

68. La pandémie mondiale de VIH/SIDA n'a pas épargné les jeunes qui continuent d'en subir les très lourdes conséquences. Cette population représente aujourd'hui la moitié de l'ensemble des nouveaux cas de VIH ; un quart des personnes vivant avec le virus du SIDA a moins de 25 ans (UNFPA, 2005). La situation est encore plus grave en Afrique sub-saharienne, où 63 % des séropositifs ont entre 15 et 24 ans et plus de 80 % des personnes vivant avec le virus ont moins de 30 ans (UNFPA, 2005).

69. La vulnérabilité des jeunes à l'infection par le VIH s'explique largement par leur appartenance aux groupes à risque élevé vivant dans des environnements à haut risque. Ainsi, dans plusieurs pays asiatiques, plus de 60 % des travailleurs du sexe sont des jeunes. En Asie centrale et Europe de l'Est, il est estimé que 25 % des consommateurs de drogues par voie intraveineuse ont moins de 20 ans (UNFPA, 2005).

70. L'abus de drogues est un autre problème grave affectant la santé des jeunes. Ceux-ci commencent à boire de plus en plus tôt. Le cannabis est, parmi cette population, la drogue la plus largement et fréquemment consommée (UNDESA, 2005 ; UNFPA, 2005). De plus, leur consommation d'alcool a des conséquences graves : elle augmente la probabilité qu'ils deviennent dépendants à cette substance et souffrent plus tard de dommages liés à l'alcool.

E. La désertification, les jeunes et les conflits

71. Les conflits autour des ressources naturelles sont souvent au cœur même des violences et des guerres civiles. A l'heure actuelle, l'immense majorité de ces types d'affrontement ont lieu dans le monde en développement, - la plupart ravageant les pays les moins avancés. Les pratiques environnementales non durables représentent une menace grandissante pour les réserves d'eau de notre planète, ses forêts, ses climats, sa biodiversité, sa production alimentaire et ses sources d'énergie.

72. L'existence de corrélations entre la pauvreté et la désertification des régions rurales ainsi que la discrimination dans l'accès aux ressources et les conflits violents a été largement démontrée. Ces derniers apparaissent généralement dans des régions souffrant d'instabilité politique. Elles se situent principalement dans les pays les moins avancés et les pays moyennement développés, caractérisés par la faiblesse de leur Etat et un climat politique instable. La plupart de ces conflits sont chroniques, internes et violents envers les populations civiles. En 2003, plus de 72 pays ont été identifiés comme instables et 50 millions de personnes ont été déplacées par les conflits (UNDESA, 2005). Quelle que soit la forme qu'ils prennent, ces affrontements sont souvent à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté (Banque mondiale, 2006).

73. Les conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles ont des racines multiples qui incluent la dégradation du climat politique et de l'environnement (épuisement des ressources due à une dégradation générale de l'environnement, à la désertification et à la déforestation, etc.) ainsi que des conditions socio-économiques (modifications de l'utilisation des terres, agriculture, exploitation des minerais et des ressources, questions ethniques, etc.). L'épuisement des ressources peut entraîner une migration des populations qui, à son tour, pourra déclencher des conflits.

74. En diminuant le potentiel naturel des écosystèmes, la désertification augmente le risque de conflits entre groupes ethniques, familles et personnes. Individus, familles, communautés, populations ou nations peuvent s'affronter autour de ressources communes ou parfois transfrontalières.

L'épuisement ou la dégradation des ressources peut également donner naissance à des disparités plus subtiles qui peuvent entraîner certaines formes de conflits semblant n'avoir aucune racine environnementale.

75. Dans certains cas, la nature cyclique du lien entre désertification et conflits violents a été établie. Les populations touchées par la désertification développent des stratégies de survie qui les poussent souvent à surexploiter les ressources naturelles accessibles, ce qui aggrave la désertification, génère des conflits et retarde le développement.

76. Au niveau régional, les conflits donnent naissance à des problèmes liés aux réfugiés et alourdissent le fardeau pesant sur les systèmes de santé. De plus, les réfugiés disséminent des maladies comme la malaria, le VIH/SIDA et la tuberculose. Les coûts économiques des conflits doivent également être soulignés. En effet, ils peuvent entraîner un ralentissement des investissements et de la croissance économique dans les pays voisins.

77. Les guerres civiles sont un terreau qui nourrit trois graves problèmes de société : les drogues, le VIH/SIDA et d'autres maladies et le terrorisme international (Banque mondiale, 2006). On estime que 95 % des drogues sont produites dans les pays en proie à une guerre civile : il est en effet beaucoup plus facile de produire des drogues dans des régions qui ne sont contrôlées par aucun gouvernement reconnu. C'est la raison pour laquelle une grande partie de la production mondiale de drogues provient de pays comme la Colombie et l'Afghanistan. On estime que ce dernier pourrait être responsable de 87 % de la production mondiale d'opium, cette situation étant largement due au conflit qui ravage le pays (UNODC, 2005).

F. L'éducation

78. L'éducation est un outil essentiel permettant à chaque individu de donner carrière à son potentiel, garantissant ainsi le développement de la société à laquelle il appartient. Une bonne éducation permet à ses bénéficiaires de sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de prendre soin d'eux-mêmes, de leur famille et surtout de leur avenir. Dans la mesure où la jeunesse est la clé de l'avenir de l'humanité, le niveau et la qualité de son éducation constituent sans doute le facteur le plus déterminant pour garantir un avenir plus riche et plus égalitaire. C'est la raison pour laquelle le Programme d'action mondial pour la jeunesse (WPAY) a placé l'éducation en tête de sa liste de 10 priorités pour le développement des jeunes. En outre, de nombreux pays garantissent le droit à l'éducation dans leur constitution (UNDESA, 2005).

79. Depuis 1995, le secteur de l'éducation a connu certains progrès et la jeunesse actuelle est considérée comme ayant bénéficié de la meilleure éducation à ce jour (UNDESA, 2005). Toutefois, les effets négatifs de la désertification ont tendance à affaiblir ces avancées, les enfants des familles pauvres devant souvent quitter l'école pour aider à la survie des leurs. De plus, la désertification a une dimension de genre, les petites filles étant le plus durement touchées par ce phénomène. Selon le Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, la plupart des régions enregistrent des progrès dans la réalisation des ODM en matière d'éducation primaire, même si l'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud restent à la traîne (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005a). La qualité de l'éducation prodiguée peut poser problème, l'enseignement primaire étant limité pour nombre d'enfants pauvres vivant dans des pays en développement.

80. L'Afrique sub-saharienne affiche le taux le plus bas de scolarisation primaire, même si ce dernier est passé de 54 % en 1990 à 62 % en 2001/01 (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005b). En Asie, les progrès ont été mitigés. L'Asie occidentale (qui inclut de nombreux pays souvent considérés comme faisant partie du Moyen-Orient) et l'Asie du Sud ont vu leur taux de scolarisation primaire progresser entre 1990 et 2001, mais les autres régions du continent ont vu leurs statistiques stagner ou même accuser un certain retard par rapport à la réalisation des ODM dans ce domaine. L'Asie du Sud a enregistré une hausse de son taux de scolarisation primaire de 73 % à 80 % entre 1990 et 2000/02, mais cette augmentation n'a pas suffi pour que la région atteigne ses objectifs ODM. De plus, tant l'Asie de l'Est que du Sud-est ont enregistré une baisse de leur taux de scolarisation primaire sur la même période.

81. Contrairement à la situation en Afrique sub-saharienne et dans la plupart des régions d'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes affichent de bien meilleures statistiques en termes de scolarisation

primaire. Ces régions sont sur le bon chemin pour remplir leurs ODM et ont enregistré des hausses considérables de leur taux de scolarisation primaire entre 1990 et 2001/02.

82. Indépendamment des indicateurs régionaux ou nationaux, la jeunesse des régions arides est particulièrement désavantagée en termes de réussite scolaire, en raison principalement des circonstances particulières dans lesquelles elle vit (grave pénurie de centres éducatifs et de professeurs, manque de qualité de l'éducation). Au Brésil par exemple, le taux d'analphabétisme parmi les jeunes âgés de 7 à 14 ans vivant dans les régions semi-arides du pays s'élevait à 36,3 %, soit deux fois plus que la moyenne nationale (Ministère de l'environnement, 2004). Les jeunes des régions arides paient le prix fort de ce manque d'éducation dans la mesure où leurs opportunités d'emploi sont limitées, où ils vivent dans une pauvreté toujours croissante et subissent une marginalisation accrue. Au niveau macro-économique, ce manque d'accès à une éducation de qualité réduit également la contribution des jeunes des régions arides au développement national.

83. L'impossibilité pour de nombreux pays situés dans des régions arides de remplir leurs ODM est révélatrice des obstacles auxquels ils font face dans l'éducation de leur population. De plus, nombre d'entre eux souffrent ou ont souffert de conflits ou de guerres civiles. Le défi de la reconstruction de la paix est un obstacle majeur aux tentatives d'éducation des jeunes.

84. La formation en matière d'environnement est un volet important de l'éducation en général, en particulier pour les jeunes des régions arides. C'est la raison pour laquelle les propositions environnementales du WPAY appellent à une intégration de l'éducation et des formations en matière d'environnement aux cursus éducatifs et autres programmes de formation (UNDESA, 2005). Cet appel a été réitéré par les jeunes qui, par l'intermédiaire du Sommet mondial pour le développement durable, ont appelé à un engagement renouvelé en faveur d'une éducation débouchant sur un développement durable. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2005 – 2014 Décennie pour l'éducation en vue du développement durable et a encouragé la participation des jeunes à la mise en œuvre de cette initiative.

85. Le kit éducatif sur la désertification de la CLD et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ainsi que la stratégie Tunza en faveur de la jeunesse du PNUE sont deux exemples d'efforts importants destinés à accroître la participation des jeunes à la conservation de l'environnement et à la lutte contre la désertification. Le kit éducatif de l'UNESCO et de la CLD a été produit pour aider les institutions éducatives à enseigner aux enfants et aux jeunes ce qu'est la désertification et comment ils peuvent aider à la combattre (UNESCO – CLD, non daté). Cet outil a été produit en reconnaissance du fait que les enfants sont particulièrement réceptifs à ces questions et manifestent un intérêt spontané pour la nature et l'environnement. Les enfants peuvent donc être à l'avant-garde de la lutte contre la désertification, à condition qu'on les aide à mieux comprendre les problèmes environnementaux et que les systèmes éducatifs fassent la promotion du développement durable.

86. La stratégie de Tunza en faveur de la jeunesse a été lancée par le PNUE en 2003 afin d'associer les jeunes aux efforts de conservation environnementale et de développement durable de cet organisme. Afin d'atteindre cet objectif, une Conférence internationale Tunza de la jeunesse est organisée chaque année pour permettre aux jeunes d'examiner les progrès réalisés en vue de l'application du Plan de mise en œuvre de Johannesburg ainsi que le rôle qu'ils ont dans la promotion du développement durable. De plus, de nombreux ouvrages ainsi qu'un magazine intitulé *Tunza* sont publiés. Sa dernière édition a été consacrée à la question des déserts et des régions arides et un accent particulier a été mis sur le rôle de la jeunesse dans la lutte contre la désertification.

87. Le renforcement des capacités et du pouvoir des jeunes est un élément essentiel de la lutte contre la désertification, en particulier dans les domaines de la gestion des savoirs et du transfert des technologies. Même si d'importants progrès ont été effectués pour améliorer, entre autres, la productivité des exploitations, de l'irrigation et de la conservation des sols, de nombreux pays pauvres, et en particulier en Afrique, ne bénéficient toujours pas de ces avancées (CLD, 2005b). De plus, une attention plus marquée doit être apportée à l'association de savoir-faire traditionnels et d'avancées en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de satisfaire les besoins en connaissance des communautés locales. Un tel effort serait particulièrement utile au renforcement des capacités de gestion des savoirs, contribuant ainsi à la promotion d'une gestion durable et proactive de l'environnement. Les jeunes ont un rôle central à jouer dans ces efforts, étant donné qu'ils sont à l'avant-garde de la révolution technologique. Ils doivent pouvoir bénéficier de formations autour des connaissances traditionnelles mais également apprendre à manier des

instruments de gestion environnementale comme l'évaluation participative de la pauvreté, l'atténuation de la sécheresse et la collecte et la dissémination des données. Dans la mesure du possible, ces interventions doivent se faire dans le cadre d'une coopération Sud – Sud.

88. Il est encourageant de voir que l'éducation en matière d'environnement n'a cessé de progresser depuis une dizaine d'années, comme le montrent son inclusion dans les programmes éducatifs, formels et informels, ainsi que la progression du nombre d'associations professionnelles d'éducateurs environnementaux (UNDESA, 2005). Toutefois, l'incorporation de valeurs environnementales aux comportements reste un vrai défi, ce qui explique que les bénéfices dus à cette éducation ne soient pas toujours visibles. C'est la raison pour laquelle l'éducation en matière d'environnement doit se fixer comme priorité l'obtention de changements concrets si elle veut avoir de vrais effets.

G. L'accès à la terre

89. L'accès à la terre est un aspect spécifique du problème plus général de la mise à disposition d'une part juste des ressources naturelles pour le milliard et demi de jeunes de notre planète, soit 29 % de la population des pays les moins avancés. Cette question prend encore plus d'importance dans les pays les plus démunis qui affichent la plus forte proportion de jeunes dans leur population (Banque mondiale, 2006). Ce problème est bien illustré par le fait qu'environ cinq sixièmes de toutes les guerres civiles sont engendrées par des conflits autour des ressources naturelles, leur exploitation illégale engendrant des sommes qui viennent financer les affrontements.

90. L'accès à la terre est une question particulièrement importante dans les régions arides, étant donné que leurs sols sont généralement pauvres et/ou d'une mauvaise qualité. Qui plus est, plusieurs circonscriptions et groupes d'utilisateurs ont besoin d'un accès aux zones arides. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner les pasteurs, les cultivateurs et les agriculteurs.

91. L'accès des jeunes à la terre est une question importante dans les régions arides, et ce pour de nombreuses raisons.

- (a) Il existe un lien fort entre l'incidence de la pauvreté et l'accès à la terre, comme c'est le cas en Inde (Mearns, 1999). Dans les régions où la majorité des terres sont marginales, l'accès à des zones cultivables est d'une importance cruciale pour la survie des individus et des communautés.
- (b) Fournir des terres aux populations jeunes peut représenter un pas important vers la création d'emplois et l'éradication de la pauvreté. Ces deux objectifs permettront d'améliorer *in fine* les conditions de vie des jeunes et leur garantiront une certaine sécurité. A l'inverse, la pénurie d'emplois et la prévalence d'une pauvreté extrême parmi cette population peuvent donner naissance à un cocktail explosif susceptible d'engendrer de l'instabilité (UNOWA, 2005).

92. Nombreux sont les jeunes et les femmes exclus du processus de prise de décision. Cette marginalisation a des conséquences graves sur la participation de ces groupes de population à la direction des affaires de leur monde. Elle affecte également leur manière de mener leur vie productive. La question de l'accès à la terre est sans doute l'exemple le plus frappant de l'impact de cette marginalisation sur la vie des jeunes du monde entier.

V. LES JEUNES SONT NOTRE AVENIR : OPPORTUNITES ET EXEMPLES DE REUSSITE

93. Malgré la rareté des données concernant les jeunes des régions arides, les paragraphes précédents dépeignent une réalité difficile et des vies vécues dans des conditions éprouvantes, entourées de problèmes nombreux comme la pauvreté, le chômage et la menace de maladies comme le VIH/SIDA.

94. Pour assombrir encore les choses, les jeunes des régions arides doivent également faire face à des obstacles qui les empêchent de lutter contre la pauvreté ou entravent leurs capacités à faire

face aux nombreux défis qui se présentent à eux. Souvent, ils n'ont pas accès à l'éducation ou à la terre, vivent dans des régions ravagées par les conflits ou en situation de vulnérabilité et de marginalisation en raison de leur statut de migrants et/ou de leur sexe. Malgré tous ces obstacles, nombreuses sont les opportunités permettant d'améliorer le sort des jeunes des régions arides, comme l'attestent les multiples exemples de réussite en provenance de toutes les régions sèches de notre planète. Ce chapitre présente certaines de ces *success stories*.

A. La pauvreté

95. En matière de lutte contre la pauvreté, les réussites sont nombreuses : en atteste le fait qu'aujourd'hui, treize millions de personnes de moins qu'il y a dix ans vivent dans une pauvreté extrême (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005b). De plus, les opportunités créées par une mondialisation toujours plus importante, associées à un accent plus fort mis sur l'éradication de la pauvreté, ont contribué à endiguer ce fléau.

96. Les jeunes du monde entier sont à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté et contribuent de manière importante à la réalisation des OMD. Cet effort présente de nombreux visages, de la participation aux processus stratégiques de réduction de la pauvreté à l'engagement des jeunes dans des activités et des programmes destinés à éradiquer la misère. La Commission nationale anti-pauvreté des Philippines a ainsi lancé une initiative destinée à accroître la participation des jeunes à la lutte contre la pauvreté, en particulier en ce qui concerne la conception de politiques (AHWG, 2005).

97. Un projet d'autonomisation de l'UNESCO à destination des femmes des régions rurales du Bangladesh, de l'Inde, du Népal et du Pakistan cible en particulier les adolescentes. Son suivi ainsi que son évaluation sont menés en collaboration avec des organisations locales de la jeunesse (AHWG, 2005). Le projet associe l'acquisition d'une éducation de base avec des formations visant à acquérir des compétences et des connaissances en matière de microfinancement. Il permet de réduire la prévalence de la pauvreté extrême parmi les adolescentes. L'approche adoptée s'est avérée très efficace dans le renforcement des capacités des organisations de jeunes.

98. A condition d'être gérés correctement et de bénéficier de fonds suffisants, les programmes de service volontaire peuvent représenter un excellent moyen d'associer la jeunesse aux initiatives d'éradication de la pauvreté. Parmi les programmes qui ont mobilisé avec succès les jeunes à cet objectif afin de lutter contre la désertification et de réhabiliter des terres dégradées, il faut mentionner les groupes de jeunes en faveur de l'environnement (EYC) au Cap-Vert, en Gambie et au Lesotho. Au Cap-Vert, de jeunes volontaires communautaires ont été mobilisés par l'intermédiaire de centres de quartier et ont reçu une formation environnementale dans le cadre d'un projet mené conjointement par les volontaires des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et le secrétariat de la CLD. L'objectif de cette initiative était de mener des campagnes de sensibilisation à la dégradation des sols et à d'autres questions environnementales. Certains des volontaires ont bénéficié de microcrédits leur permettant de lancer des entreprises soucieuses de l'environnement qui protégeront ce dernier et aideront à réduire le chômage des jeunes (CLD, 2006c). La Gambie et le Lesotho ont également lancé de tels groupes EYC afin de réduire le chômage des jeunes et de contribuer à la protection de l'environnement.

99. Le Programme communautaire namibien de gestion des ressources naturelles (CBNRM) et le Programme germano-indien de développement des bassins versants dans l'état du Maharashtra en Inde (IGWDP) (WRI, 2005b) figurent parmi les exemples de projets de réduction de la pauvreté dans les régions arides. Le programme CBNRM lancé en Namibie est l'une des initiatives les plus importantes et réussies au monde. Elle a permis d'accroître les revenus et de réduire la pauvreté des communautés qui en ont bénéficié. Une série de sites couvrant des zones du territoire communal appartenant à l'Etat et gérés par les communautés sont au cœur du programme CBNRM. Les communautés doivent remplir un certain nombre de critères (comme l'établissement d'un comité ou la rédaction de statuts) pour être éligibles à la gestion d'un site qui, une fois accordé, leur permet d'y élever leur gibier. Les animaux sont soit consommés par la communauté, soit vendus à des chasseurs de trophées, ce qui engendre des revenus. Le programme CBNRM a connu un immense succès : le nombre de sites approuvés est passé de 4 en 1998 à 31 en 2004 (et 31 000 membres enregistrés). De plus, les bénéfices totaux engrangés ont atteint environ 2,5 millions de dollars US. Les activités liées aux sites ont généré près de 4 000 emplois à temps complet et partiel. Les femmes ont également pu bénéficier de ce programme puisqu'elles occupent plus de la moitié des emplois à

plein temps, participent fortement aux comités et représentent 50 % des membres d'un comité de site et 30 % d'un autre.

100. En Inde, des bénéfices importants ont été obtenus grâce à la réduction de la pauvreté touchant la jeunesse des régions arides, comme le montre le programme IGWDP (WRI, 2005b) mis en œuvre dans l'une des régions les plus sensibles à la sécheresse de l'état du Maharashtra par une ONG, en partenariat avec une banque gouvernementale. Les projets participatifs de développement des bassins versants financés par l'IGWDP ont été mis en œuvre dans des villages qui ont accepté d'interdire provisoirement l'abattage des arbres et le pâturage sur les terres destinées à être régénérées. Les villageois ont également contribué au projet en apportant une main d'œuvre gratuite et en acceptant de prendre à leur charge une partie des coûts.

101. En échange, ils ont reçu une formation leur apprenant les techniques de conservation des sols et de l'eau et un comité villageois du bassin versant, composé de résidents locaux, a été mis sur pied pour prendre et mettre en œuvre des décisions. Les villages ont également conclu un accord avec le Département d'Etat des forêts pour la formulation d'un programme de gestion commune des forêts qui donne aux communautés locales le droit de travailler sur les terres communales appartenant à l'Etat et de posséder les produits agricoles qu'ils en tirent. Des activités de régénération ont été menées par les villageois parmi lesquelles il convient de citer la plantation d'arbres et les pâturages, une production végétale durable et l'utilisation de systèmes simples de collecte d'eau et d'irrigation. Les retombées du programme ont été très bénéfiques : la surface des zones irriguées a augmenté ainsi que la production de fourrage pour le bétail. De plus, les revenus personnels et ceux des ménages ont progressé comme le prouve le nombre plus important de motos, vélos et postes de télévision achetés. Le programme a également permis de réduire les tâches ménagères des femmes, même si, dans l'ensemble, elles travaillent davantage en raison du caractère permanent des activités des bassins versants qui ne sont pas saisonnières. Le programme a également apporté la preuve de sa durabilité, ses bénéfices et ses activités ayant continué même après la fin du financement provenant de l'IGWDP.

102. La pauvreté touchant les jeunes des régions arides est caractérisée entre autres par le manque d'accès aux financements et aux ressources productives comme la terre. C'est la raison pour laquelle les microcrédits donnent l'occasion aux jeunes de lutter contre la pauvreté dans leur environnement. En 1994, l'Ouganda a, par exemple, lancé un Projet d'action de réduction de la pauvreté qui avait pour objectif d'éradiquer ce fléau parmi les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables du pays. Il ciblait les femmes, les orphelins et les jeunes (Kanyenze *et al.*, 2000). Ce projet proposait des microcrédits destinés à des activités génératrices de revenus et d'emplois comme l'agriculture à petite échelle, l'apiculture et l'artisanat. Quatre ans après son lancement, plus de 10 millions de dollars US avaient été déboursés et le taux de recouvrement avoisinait les 93 %. Ce projet a bénéficié à 23 877 personnes, dont 20 % étaient des jeunes. Une évaluation indépendante a conclu qu'il avait réduit la pauvreté de façon significative.

103. Ces réussites ont des points en commun qu'il convient de garder à l'esprit lorsque nous essayons de lutter contre la pauvreté dans les régions arides. Tout d'abord, une participation effective des communautés est essentielle au succès de tout projet, de même qu'un partenariat efficace entre les agences gouvernementales et d'autres parties prenantes. De plus, il est souvent plus facile d'avoir un impact sur les revenus et les conditions de vie plutôt que de faire avancer les droits des pauvres et modifier les relations de pouvoir au sein de la société, même si le temps peut contribuer à faire avancer ces questions. Enfin, les progrès effectués sur un aspect peuvent parfois poser problème ailleurs, ce qui prouve la nature complexe des efforts en faveur du développement humain.

B. Le chômage des jeunes

104. Le chômage des jeunes est une autre préoccupation qui s'accompagne pourtant d'opportunités. Le fait que les organismes de développement se soient engagés à aborder ce problème est un pas en avant. La création du Réseau pour l'emploi des jeunes par les organisations de développement et de financement internationales comme la Banque mondiale ou l'Organisation internationale du travail représente une opportunité pour mieux mobiliser les ressources disponibles et coordonner les efforts. En outre, le nombre de programmes pour la création d'emplois a augmenté, de même que le développement d'entreprises et les projets de microfinancement (Kanyenze *et al.*, 2000). Tous ces facteurs ont aidé à la création d'une atmosphère habilitante permettant d'enrayer le chômage des jeunes.

105. Pour de nombreux jeunes des pays en développement, la participation à des projets volontaires est leur première expérience d'un environnement de travail. Les compétences, l'expérience et les contacts professionnels qui peuvent être acquis par le volontariat peuvent contribuer à renforcer l'attractivité des jeunes sur le marché de l'emploi. Au Niger par exemple, des volontaires nationaux ayant œuvré à renforcer les capacités des municipalités ont ensuite été intégrés à la structure locale de gouvernance.

106. L'Afrique du Sud et l'Égypte sont deux pays dont les programmes de création d'emplois ont connu un certain succès (Kanyenze *et al.*, 2000). L'Afrique du Sud a lancé en 1994 un Programme communautaire de travaux publics (CBPWP) destiné à réduire le chômage et à former et éduquer ceux qui en seraient bénéficiaires. Le CBPWP ciblait principalement les « plus pauvres d'entre les pauvres », c'est-à-dire les femmes et les jeunes. Le programme consistait en 599 projets, situés pour la plupart dans les zones les plus démunies du pays et employant les populations locales. Il est considéré comme le meilleur programme de création d'emplois des trente pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique. Selon les estimations, 1,4 million de jours de travail ont été créés grâce au CBPWP, la plupart des participants étant employés à court terme. Même si ce programme a été un succès dans de nombreux domaines, il a souffert de difficultés pratiques comme celle de s'assurer que le nombre de femmes bénéficiaires n'était pas moins élevé que celui des hommes. Le programme a également pâti d'un manque de suivi rigoureux. Il a donc été difficile d'en évaluer les succès et les échecs.

107. L'Égypte, de son côté, a établi un programme de création d'emplois en 1991 destiné à fournir du travail aux jeunes des régions les plus pauvres (Kanyenze *et al.*, 2000). Ce projet devait également réduire le chômage de longue durée, fournir de nouvelles compétences aux travailleurs et créer des emplois permanents pour les personnes ayant quitté l'école. Le programme couvrait les infrastructures productives et sociales comme les projets d'irrigation, la restauration de bâtiments publics et les systèmes d'eau potable. Parmi les meilleures pratiques, il faut mentionner le travail avec les autorités et les communautés locales pour identifier les projets potentiels, le fait que 25 % du budget consacré à un projet devait être dépensé en main d'œuvre et l'obligation de recruter localement au moins la moitié des travailleurs. Le succès de ce projet est évident puisque plus de 42 000 emplois ont été créés en 1997, même si le coût par emploi a été considéré comme trop élevé.

C. L'accès à la terre

108. L'accès à la terre est une question capitale dans de nombreux pays et a souvent causé conflits et guerres civiles. Cette thématique est particulièrement importante dans les régions arides, en raison de la mauvaise qualité de leurs terres et d'une pression croissante exercée sur les ressources terrestres. Malgré les difficultés, il existe des opportunités qui peuvent contribuer à alléger les problèmes d'accès à la terre dans ces régions. Les avancées des technologies de l'information et de la communication ainsi que la réalisation croissante de l'importance de cette question représentent de réelles opportunités pour accroître l'accès des jeunes à la terre.

109. L'une des réussites dans ce domaine a été le programme d'une organisation éthiopienne, la Relief Society of Tigray (REST), destiné à garantir l'accès à la terre des jeunes (*Utviklingsfondnet*, non daté). REST est une organisation locale luttant contre l'insécurité alimentaire et œuvrant au renversement de la dégradation environnementale et à la réduction du chômage des jeunes. Pour atteindre ces objectifs, REST a mis sur pied des structures de conservation des sols et de l'eau, situées sur des collines. Elle a ensuite distribué ces terres aux jeunes n'en possédant aucune. Le projet avait pour objectif de proposer à ces derniers des activités génératrices de revenus qui visaient d'une part à conserver les ressources (plantation d'arbres, apiculture et construction de structures de conservation des sols et de l'eau) et de l'autre à contribuer à mettre un terme à la dégradation des sols et de la terre. Toute la communauté a fourni sa main d'œuvre pour la construction des structures de conservation mentionnées et des groupes de jeunes ont rédigé des statuts couvrant divers aspects de la gestion du projet.

110. Les avantages de ce projet ont été très importants pour les jeunes. Ses bénéficiaires ont obtenu des certificats de propriété foncière, ce qui les a incités à développer leurs terres et à en accroître la durabilité. Les jeunes ont également pu soutenir leur famille tout en restant dans leur communauté plutôt que d'émigrer vers les zones urbaines. Toutes ces réalisations ont été possibles grâce aux revenus et aux autres produits obtenus par le projet. Les bénéficiaires ont pu gagner une moyenne de 110 à 150 dollars US par personne et par an à partir de la vente d'eucalyptus, de miel et

de fourrages. Les arbustes ont également fourni du bois à brûler et des matériaux pour le treillage de clôtures.

111. Malgré les nombreuses retombées positives, le projet REST a dû faire face à un certain nombre de défis, comme la demande croissante de terres, - incompatible avec la pénurie de terrains à distribuer. Le projet a également permis de tirer des leçons très utiles comme la nécessité de renforcer les capacités des associations de jeunes, de nouer des partenariats avec des ONG et des groupes locaux et de cibler la jeunesse afin de réduire l'exode rural.

D. Les services environnementaux

112. La conférence de Bamako consacra un de ces ateliers à la façon dont les jeunes peuvent être poussés à agir pour changer leur environnement. Ce débat fera appel à l'exemple du (re)boisement. Cette session aura pour objectif de démontrer comment ce phénomène contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre mais également comment il peut, de différentes façons, améliorer la sécurité et le développement économique dans les régions dégradées.

113. Les principaux défis environnementaux incluent la déforestation, la dégradation des sols et la désertification, le déclin de la biodiversité et des ressources marines, la pénurie d'eau et la détérioration de la qualité de l'eau et de l'air. L'urbanisation est une question qui commence à prendre de l'importance. Elle apporte dans son sillage toute une série de défis environnementaux et de santé humaine, bien connus dans les zones urbanisées du monde. Les « dettes environnementales » croissantes de nombreux pays sont un problème de taille. En effet, le coût des actions pour y remédier sera bien plus élevé que celui de mesures préventives.

114. La jeunesse a donc un rôle capital à jouer dans la gestion de l'environnement et l'investissement des bénéfices économiques. Le rôle des jeunes et des volontaires dans la plantation d'arbres est un exemple. Les arbres protègent les couches arables riches en nutriments en les empêchant d'être emportées par le vent et l'érosion par l'eau. En tant que tels, ils sont un outil essentiel dans la lutte contre les glissements de terrain et la désertification.

115. Les arbres ont également une importante capacité à revitaliser entièrement des zones où toute agriculture est actuellement impossible en raison d'une concentration élevée de sel dans le sol (par exemple dans le bassin de la mer d'Aral). Au cours des années, les arbres absorbent le sel du sol, rendant les terres à nouveau cultivables, rétablissant la productivité économique de ces régions pauvres et créant une source diversifiée de revenus de l'agriculture.

116. La plantation d'arbres et leur gestion durable crée des emplois pour les communautés locales, parfois marginalisées. Les arbres peuvent être plantés sur les plus petites parcelles de terre, impliquant ainsi dans le projet les petits propriétaires et les fermiers paysans, les femmes et les jeunes qui tirent des revenus du carbone que les arbres stockent tant qu'ils sont en vie, des fruits qu'ils pourront porter et d'autres produits de la sylviculture.

117. La plantation d'espèces locales permettra d'accroître la diversité et le volume de vie sauvage dans une région donnée, renforçant ainsi l'écosystème local et le rendant plus à même de soutenir la vie. De même, la promotion de la biodiversité pour tous par l'intermédiaire d'activités transfrontalières peut aider à restaurer la confiance entre deux pays en guerre.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

118. Ce document de fond doit amorcer le débat sur les jeunes et la désertification tout en étant un instrument permettant de plaider leur cause. Il apporte une perspective mondiale sur les questions de la jeunesse et de la désertification et donne un aperçu des défis se présentant à cette population, mais également des opportunités qui existent dans les différentes régions posant problème. Enfin, il présente un certain nombre de *success stories*.

119. Ce document aborde également plusieurs questions représentant des obstacles pour la jeunesse des régions arides : la pauvreté, le chômage, l'éducation, la migration, la santé, les conflits et l'accès à la terre. Même si d'importants progrès ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté,

beaucoup reste à faire. Nombreux sont ceux qui, dans plusieurs régions du globe, vivent encore dans une misère insoutenable. En ce sens, la question du chômage des jeunes revêt une importance particulière. Le chômage représente en effet un obstacle majeur à l'éradication de la pauvreté et peut mener à des conflits et des migrations, tout en disséminant l'épidémie du VIH/SIDA.

120. A la lumière des succès mitigés obtenus en vue de la réalisation des objectifs de développement dans de nombreux domaines posant problème, nous pouvons faire les recommandations suivantes.

- (a) Inclure les jeunes et la question de la désertification aux :
 - (i) Consultations internationales comme le Dialogue de haut niveau sur les migrations prévu cette année aux Nations Unies ;
 - (ii) Réformes de la propriété foncière.
- (b) Créer des cadres politiques et législatifs habilitants pour le développement des jeunes. Deux approches peuvent être utilisées : ascendante (*bottom up* – les cadres politiques et juridiques sont lancés au niveau local) ou descendante (*top-down* – les conventions et traités internationaux sont mis en œuvre au niveau local).
- (c) Travailler avec les jeunes, les associations les représentant et les groupes œuvrant en faveur de leurs intérêts. Une telle approche permettra à cette population de s'approprier les efforts réalisés, améliorera ses conditions de vie dans les régions arides et aidera à garantir la durabilité des éventuels bénéfices. Le Réseau pour l'emploi des jeunes, TakingITGlobal, la Coalition de la jeunesse mondiale sur le VIH/SIDA et la stratégie Tunza pour la jeunesse du PNUÉ sont des exemples de groupes et d'organisations internationales de jeunes.
- (d) Nouer et renforcer des partenariats avec le secteur privé et les ONG pour accroître la participation des jeunes à la lutte contre la désertification.
- (e) Soutenir les projets de service volontaire ciblant les jeunes et leur fournissant des opportunités de contribuer au développement ainsi que des options pour améliorer leurs perspectives d'entrer sur le marché de l'emploi.
- (f) Encourager les pays à accroître la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'action nationaux de la CLD aux niveaux local, régional et national.
- (g) Créer un réseau de la jeunesse des régions arides. Un tel réseau peut fournir une plateforme mondiale pour les jeunes des régions sèches et doit être composé de différents groupes thématiques recoupant les principales questions importantes (genre, santé, etc.).
- (h) Demander davantage de ressources et d'outils de renforcement des capacités pour les jeunes des régions arides. Il est estimé que 73 milliards de dollars US seront nécessaires en 2006 et 135 milliards en 2015 pour réaliser les OMD dans les pays à bas revenu (Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies, 2005a). Il est donc évident que des ressources très importantes sont nécessaires et que d'âpres batailles auront lieu autour des maigres fonds existants. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de demander des ressources proportionnelles à l'ampleur de la tâche afin de garantir que les jeunes des régions arides pourront vivre en bonne santé et travailler.
- (i) La CLD doit instaurer un point de contact pour la jeunesse. Celui-ci sera très utile, en particulier avant que le réseau de la jeunesse mondiale devienne pleinement opérationnel dans les régions arides.
- (j) Accélérer et faciliter la mise en œuvre de la CLD dans plusieurs pays en :
 - (i) Donnant la priorité aux régions arides à la fois dans les programmes politiques nationaux et internationaux ;

- (ii) Augmentant le rôle de la jeunesse dans la lutte contre la désertification, la formulation et l'application des plans d'action nationaux et régionaux.
- (k) Garantir que les droits des jeunes et en particulier des jeunes femmes des régions arides soient respectés. Une approche du développement basée sur le respect des droits fondamentaux doit être privilégiée dans les zones arides. Les jeunes doivent être en mesure de réclamer ce qui leur est dû et les autorités responsables être soutenues dans l'accomplissement des devoirs qui sont les leurs au titre de ces droits.

VII. ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AIDD	Année Internationale des déserts et de la désertification
BIT	Bureau international du travail
CBNRM	Community-based Natural Resources Management Programme (programme de gestion communautaire des ressources naturelles)
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
HDI	Human Development Index (Indice de développement humain)
HPI	Human Poverty Index (Indice de pauvreté humaine)
ICT	Information and communication technologies (Technologies de l'information et de la communication - TIC)
IGWDP	Indo-German Watershed Development Programme (Projet indo-allemand de mise en valeur de bassin versant)
ILO	International Labour Organization (Bureau internationale du travail - BIT)
INCD	Intergovernmental Negotiating Committee (Comité de négociation intergouvernemental - CIN)
IYDD	International Year of Deserts and Desertification (Année Internationale des Déserts et de la Désertification - AIDD)
MDG	Millennium Development Goals (Objectifs du Millénaire pour le développement)
NGO	Non-governmental organization (Organisation non-gouvernementale)
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development (Organisation pour la coopération et le développement économique - OCDE)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
REST	The Relief Society of Tigray (société d'assistance sociale du Tigré)
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification - CLD)
UNCED	United Nations Conference on Environment and Development (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement - CNUED)
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement – CNUCED)
UNDP	United Nations Development Programme (Programme des Nations Unies pour le développement)
UNEP	United Nations Environment Programme (Programme des Nations Unies pour l'Environnement - PNUE)
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNOWA	United Nations Office for West Africa (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest)
UNV	United Nations Volunteers (Volontaires des Nations Unies - VNU)
WHO	World Health Organization (Organisation mondiale de la santé - OMS)
WPAY	World Programme of Action for Youth (Programme d'action mondial pour la jeunesse - PAMJ)
WSSD	World Summit on Sustainable Development (Sommet mondial sur le développement durable - SMDD)

VIII. RÉFÉRENCES

AHWG (groupe de travail ad hoc sur la jeunesse et les OMD). 2005. **Youth and the Millennium Development Goals: Challenges and Opportunities for Implementation.**
<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/youthmdgs.pdf>

Banque Mondiale. 2006. **Youthink** Web site – <http://youthink.worldbank.org/issues/conflict/>

Kanyenze, G., G.C.Z. Mhone, and T. Sparreboom. 2000. **Strategies to Combat Youth Unemployment and Marginalisation in Anglophone Africa.** ILO/SAMAT (équipe consultative multidisciplinaire du BIT responsable de la sous région) Document de travail No. 14.
<http://www.oit.org/public/english/region/afpro/harare/download/discussionpapers/pp14.doc>

Mearns, R. 1999. **Access to Land in Rural India – Policy Issues and Options – Volume 1.** Rapport de recherches sur les politiques de la Banque Mondiale. No. WPS 2123.
<http://www.worldbank.org/html/dec/Publications/Workpapers/wps2000series/wps2123/wps2123.pdf>

MEF (Ministère de l'Environnement et des Forêts), Gouvernement de l'Inde. 2001. **India National Action Programme to Combat Desertification.** Vol. 1: Status of Desertification.
<http://www.unccd.int/actionprogrammes/asia/national/2001/india-eng.pdf>

Ministère de l'Environnement – MMA, Brésil. 2004. **National Action Programme to Combat Desertification and Mitigate the Effects of Drought PAN-Brazil.**
<http://www.unccd.int/actionprogrammes/lac/national/2004/brazil-eng.pdf>

Nations Unies. 1995. **General Assembly resolution 50/81 of 14 December 1995.**
<http://www.un.org/documents/ga/res/50/a50r081.htm>

Nations Unies. 2000. **General Assembly resolution 55/57 of 4 December 2000.**
<http://www.un.org/webcast/events/iyv/garesolution.htm>

Nations Unies. 2005. **Status of Preparations for the International Year of Deserts and Desertification, 2006 - Report of the Secretary-General, July, 2005.** A/60/169
http://www.unesco.or.kr/news/SGReport_A60-169.pdf

Nations Unies. 2006. **International Migration and Development – Report of the Secretary-General.** Mai 2006.
<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/353/54/PDF/N0635354.pdf?OpenElement>

BIT (Bureau internationale du travail). 2002. **Background Paper – Expert Group Meeting on Jobs for Youth: National strategies for employment promotion.**
http://www.un.org/esa/socdev/poverty/papers/youth_back.pdf

BIT (Bureau internationale du travail). 2004. **Global Employment Trends for Youth – August, 2004.**
<http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/getyen.pdf>

Projet du Millénaire des Nations Unies. 2005a. **Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals. Overview.**
<http://www.unmillenniumproject.org/documents/overviewEngLowRes.pdf>

Projet du Millénaire des Nations Unies. 2005b. **Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals.**
<http://www.unmillenniumproject.org/documents/overviewEngLowRes.pdf>

UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2005a. **Fact Sheets on UNCCD.** <http://www.unccd.int/publicinfo/factsheets/pdf/factsheets-eng.pdf>

UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2005b. Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC). **Report of the Committee on its Third**

Session, held in Bonn from 2 to 11 May, 2005. Document ICCD/CRIC(3)/9.
<http://www.unccd.int/cop/officialdocs/cric3/pdf/9eng.pdf>

UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2006a. **Défis et opportunités se présentant aux femmes des zones arides : une perspective mondiale**
http://www.iydd.org/documents/back_doc_en.pdf

UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2006b. **International Conference on “Youth and Desertification” Bamako, Mali, 4 – 6 September 2006**

UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2006c. **Implementing the United Nations Convention to Combat Desertification in Africa: Ten African Experiences.**
<http://www.unccd.int/regional/africa/docs/tenAfricanExpr-eng.pdf>

UNDESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2004. **World Youth Report 2003.**
<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/worldyouthreport.pdf>

UNDESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2005. **World Youth Report 2005.**
<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/wyr05book.pdf>

UNDP (Programme des Nations Unies pour le développement) **1977 Human Development Report.**
<http://hdr.undp.org/reports/global/1997/en/>

UNESCO – UNCCD (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture – Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). Non daté. **Learning to Combat Desertification.** <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001258/125816e.pdf>

UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population). 2005. **State of World Population 2005.**
http://www.unfpa.org/swp/2005/pdf/en_swp05.pdf

UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime - ONUDC). 2005. **World Drug Report 2005.** http://www.unodc.org/pdf/WDR_2005/volume_2_web.pdf

UNOWA (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest). 2005. **Youth Unemployment and Regional Insecurity in West Africa.** <http://www.un.org/unowa/unowa/studies/unemployment-insecurity.pdf>

Utviklingsfondnet (fonds de Développement). Non daté. **Empowering Landless Youth by Distributing Hillside Land.** <http://www.drylands-group.org/noop/file.php?id=658>

WRI (Institut des ressources mondiales), Washington, D.C. 2005a. **Millennium Ecosystem Assessment. Ecosystems and Human Well-being: Desertification Synthesis.**
<http://www.maweb.org/proxy/document.355.aspx>

WRI (Institut des ressources mondiales) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et la Banque Mondiale. 2005b. **World Resources 2005: The Wealth of the Poor—Managing Ecosystems to Fight Poverty.** Washington, DC: WRI.
http://lada.virtualcentre.org/eims/download.asp?pub_id=96160&app=0

YEN (Réseau pour l'Emploi des Jeunes). 2006. **The Global Challenge.**
<http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/yen/challenge/index.htm>